

cette occasion on le soubçonne de mauvaise foy.

REPONSE. Ce que je viens de dire sur le premier Argument, fait voir encore la fausseté de celuy-cy, outre d'autres defauts qui luy sont particuliers.

Car quand il s'agit d'un artifice blamable, tel qu'est *la mauvaise foy & la chicane*, la reputation de *grand esprit*, ne fait prendre pour artifice ce qui ne l'est pas, que lors qu'elle n'est pas jointe à la reputation de probité, estant certain que plus un homme a d'esprit, plus il est capable de toutes sortes de mechantes finesse, quand il n'a point de conscience. Mais quand on a la reputation d'avoir de la probité, quoy que l'on ait aussi celle d'avoir de l'esprit, jamais cela ne fera cause que des gens raisonnables prennent pour artifice ce qui ne l'est pas. On ne peut donc appliquer à M. Arnauld l'exemple d'Alcibiade qu'en supposant que cét Illustre Grec ne passoit pas seulement pour un grand esprit, mais qu'il estoit de plus regardé comme *faisant profession d'une Morale aussi severe* que Socrate ou Aristide. Mais si cela eust esté, ceux qui jugeoient de luy, comme vous dites, auroient esté fort temeraires & fort injustes. Et ainsi ce ne feroit pas une bonne
raison